

**M. Ouellet souligne le 25<sup>e</sup> anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires**

**Le 3 mars 1995, n<sup>o</sup> 42**

Dans une déclaration marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a réitéré l'engagement du Canada envers le Traité et a demandé qu'il soit reconduit sans condition pour une période indéfinie lors de la Conférence d'examen et de prorogation devant se tenir à New York en avril. «Le TNP contribue à notre sécurité en limitant la prolifération des armes nucléaires. Le Canada croit fermement qu'il devrait devenir un élément permanent du droit international», a déclaré M. Ouellet. «La communauté mondiale doit profiter du haut degré de coopération internationale qui existe actuellement pour enchâsser pour une période indéfinie ce document névralgique garant de la sécurité régionale et internationale.» Le Traité est entré en vigueur le 5 mars 1970 et a été signé et ratifié par 171 pays. Aucun traité relatif au contrôle des armements n'a encore recueilli l'adhésion d'un aussi grand nombre de pays. Le TNP prévient la prolifération des armes nucléaires en ne permettant qu'aux cinq premières puissances nucléaires (États-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni et France) d'en posséder et en les obligeant à participer à des négociations menant à l'élimination de leurs arsenaux nucléaires. Il constitue également un cadre de coopération pour l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins civiles.

**Le Canada exhorte l'Union européenne à respecter les quotas fixés par l'OPANO pour le flétan et l'invite à négocier les différends**

**Le 2 mars 1995, n<sup>o</sup> 41**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a exhorté l'Union européenne (UE) à retirer son objection à l'allocation par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) d'un quota de 3 400 tonnes de flétan du Groenland à l'UE pour 1995. Le ministre espère que l'UE n'ira pas de l'avant avec sa décision du 1<sup>er</sup> mars d'établir pour l'UE un quota unilatéral de 18 630 tonnes pour 1995, et l'a enjoint de se conformer aux mesures de conservation de l'OPANO. D'autre part, M. Ouellet a réitéré son invitation de réunir des fonctionnaires canadiens et européens afin de trouver une solution à ce problème [...] M. Ouellet a ajouté en conclusion : « Si l'UE ne respecte pas les quotas de l'OPANO, le Canada n'aura d'autre choix que d'agir. »

**M. Ouellet annonce la composition de la délégation canadienne au Sommet mondial pour le développement social**

**Le 2 mars 1995, n<sup>o</sup> 40**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, dirigera la délégation officielle du Canada qui se rendra au Sommet mondial pour le développement social (SMDS) à Copenhague au Danemark. «Ce sera la première fois que la communauté internationale se penchera sur la nécessité d'associer le progrès économique au progrès social et à la durabilité de l'environnement. Dans la foulée de notre engagement envers la sécurité mondiale, le Canada appuie les objectifs du Sommet, à savoir contrer la pauvreté, le chômage et la désintégration sociale, phénomènes tous étroitement imbriqués», a indiqué M. Ouellet. Des représentants de plus de 180 pays se réuniront à Copenhague du 6 au 12 mars pour discuter de la nouvelle approche internationale à adopter à l'égard des besoins sociaux et économiques des populations dans une optique de durabilité. Les dirigeants mondiaux s'entendront sur une Déclaration et un Programme d'action contenant des stratégies internationales et nationales visant à réduire la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale des groupes marginalisés et désavantagés.

**FINANCES**

**Le ministre réagit à la décision de Standard and Poor's**

**Le 2 mars 1995, 95-020**

Le ministre des Finances, M. Paul Martin, a noté que Standard & Poor's a confirmé la cote de crédit de l'ensemble de la dette du gouvernement du Canada. Toutefois, il s'est dit déçu par la décision, de S&P de considérer comme négatives les perspectives d'évolution de la dette en devises étrangères du Canada [...] «Les perspectives négatives sont dues simplement au fort endettement du Canada. Nous sommes au fait de cette situation. Le budget comporte des mesures visant à placer en permanence le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire descendante, et nous entendons maintenir cette trajectoire,» a précisé le ministre. «Les analystes du marché ont réagi favorablement au budget, affirmant sans réserve que le gouvernement avait pris des mesures énergiques pour atteindre ses objectifs de réduction du déficit. Le gouvernement a mis en place dans le budget un plan crédible, fondé sur des hypothèses économiques prudentes et d'importantes réserves pour éventualités, qui continuera de réduire le déficit et mettra fin à l'accumulation de notre dette.»

**À VENIR :**

6-12 mars : Sommet mondial pour le développement social, Copenhague  
12 mars : Journée du Commonwealth  
20 mars : Journée de la Francophonie

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère (BCF).